



# Recensement de la population 2022



## LA MAIRIE RECRUTE

Dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu entre le 20 janvier 2022 et le 19 février 2022 la commune de FERMANVILLE recherche :

- 3 personnes majeurs pour assurer la mission « d'agent recenseur »
- Participer à deux séances de formation début janvier
- Titulaires du permis B

### Qualités requises :

- Ordre et méthode
- Maîtrise des outils informatiques indispensable
- Disponibilité
- Qualités relationnelles
- Discrétion et neutralité
- Connaissance de la commune appréciée

### Outils indispensables :

- Véhicule personnel pour assurer la collecte des informations nécessaires au recensement ;
- téléphone portable.

- **Emploi ouvert à toute personne y compris retraitée.**

Pour tout renseignement, bien vouloir vous adresser à la Mairie de Fermanville, aux jours et heures d'ouverture mentionnés ci-dessous.

Le Maire,  
**Nicole BELLIOT DELACOUR**



Mairie, 5 la Heugue 50840 FERMANVILLE

☎ 02.33.88.56.66 ✉ [mairie.fermanville@wanadoo.fr](mailto:mairie.fermanville@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi de 9 h à 12 h, le jeudi de 14 h à 18 h, le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le samedi de 9 h à 12 h

